



Le magazine mensuel

ISSN : 1951-6096

La rénovation de la voie professionnelle

La rénovation de la voie professionnelle a pour objectif d'augmenter le niveau de qualification des jeunes sortants du système de formation.

L'atteinte de cet objectif repose sur un ensemble de mesures nouvelles qui figurent dans les décrets modifiant le code de l'éducation (Bac Pro, BEP, CAP et organisation de la voie professionnelle) et dans leurs arrêtés d'application, publiés au Journal officiel du 11 février 2009 (cf. ci-contre).

La circulaire n°2009-028 du 18 février 2009, publiée au BO n°2 du 19 février 2009, a pour objet d'apporter des éléments complémentaires à la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle prévue à la rentrée 2009.

Au sommaire :

- I. Diplômes professionnels et carte des formations
- II. Poursuite des formations engagées en 2008
- III. Spécificités de l'apprentissage
- IV. Organisation des enseignements de la voie scolaire.

Pour information, la liste indicative des diplômes nouvellement créés ou rénovés dont l'entrée en vigueur est prévue à la rentrée 2009 figure en annexe 1 de la circulaire.

Pour accéder à la circulaire n°2009-028 du 18 février 2009 :
<http://www.education.gouv.fr/cid23850/mene0900147c.html>

La rénovation de la voie professionnelle
Sur le site education.gouv.fr
Sur le site eduscol.education.fr
Le code du travail : réglementation
Les diplômes, les titres et les certifications ...
Les ressources mutualisées
Réponse apportée

Les décrets modifiant le code de l'éducation et leurs arrêtés d'application

Quatre décrets et douze arrêtés réglementant la voie professionnelle ont été publiés au journal officiel n°35 du 11 février 2009 et au BO Spécial n°2 du 19 février 2009 :

1. Décret n° 2009-145 du 10 février 2009 relatif au baccalauréat professionnel
2. Décret n° 2009-146 du 10 février 2009 relatif au brevet d'études professionnelles
3. Décret n° 2009-147 du 10 février 2009 relatif au certificat d'aptitude professionnelle
4. Décret n° 2009-148 du 10 février 2009 relatif à l'organisation de la voie professionnelle.

Pour consulter les arrêtés et les décrets publiés :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000020236732>

Le BO Spécial n° 2 du 19 février 2009 :

<http://www.education.gouv.fr/pid20873/special-n-2-du-19-fevrier-2009.html>

Parmi les 12 arrêtés publiés au BO Spécial n°2, figurent les nouveaux programmes de l'enseignement général de la voie professionnelle :

- Concernant la préparation au baccalauréat professionnel, la mise en application des programmes se fera à la rentrée de l'année scolaire :
 - 2009-2010 pour la classe de seconde
 - 2010-2011 pour la classe de première
 - 2011-2012 pour la classe terminale.
- Concernant la préparation au certificat d'aptitude professionnelle et pour les enseignements de langues vivantes étrangères et d'EPS, la mise en application des programmes se fera à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour la première année, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour la deuxième année.

Sur le site Eduscol :

http://eduscol.education.fr/D0048/voieprof_enseigeneral.htm

Sur le site [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

Les concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel (PLP)

Le journal officiel n° 50 du 28 février 2009 a publié l'arrêté du 20 février 2009 reportant les épreuves écrites d'admissibilité du concours externe d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel (CAPLP).

Pour consulter l'arrêté :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000020318217>

Un poste de DAET sur l'académie de Lyon

Le poste de délégué académique aux enseignements technologiques (DAET) de l'académie de Lyon sera vacant à compter du 2 octobre 2009.

Pour consulter le descriptif du poste :

<http://www.education.gouv.fr/cid23793/mend0900084v.html>

Vers un nouveau lycée

Le ministre de l'éducation nationale a décidé de prolonger les discussions menées depuis mai 2008 sur la réforme du lycée par la mise en place d'une large concertation.

Les points de la réforme :

- L'état du lycée : les raisons d'une réforme
- La mission de concertation sur la réforme du lycée
- L'orientation : une priorité
- Le calendrier prévisionnel de la réforme.



Pour en savoir plus :

<http://www.education.gouv.fr/cid22779/vers-un-nouveau-lycee.html>

La remise du prix national de l'éducation 2008

Xavier Darcos et Emmanuel Rodocanachi, président de l'académie des sports ont remis, dans les salons du ministère, le prix national de l'éducation 2008.

Les deux jeunes lauréats sont Julie Waeckerli du lycée Louis Pasteur à Strasbourg (Haut-Rhin), Ludovic Guinel du lycée professionnel Olivier Guichard à Guérande (Loire Atlantique).



Pour lire le communiqué de presse :

<http://www.education.gouv.fr/cid23696/remise-du-prix-national-de-l-education-2008.html>

La 20ème édition de la semaine de la presse et des médias dans l'école

La 20^{ème} édition de la semaine de la presse et des médias dans l'école se déroulera du 23 au 28 mars 2009 avec toujours le même objectif : apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias.

D'après le communiqué de presse de Xavier Darcos du 02 mars 2009 :

<http://www.education.gouv.fr/cid23956/la-semaine-de-la-presse-et-des-medias-dans-l-ecole.html>

Sur le site [eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)

Les chiffres de l'orientation



La rubrique "Les chiffres de l'orientation", en ligne sur Eduscol, a pour objectif de mettre à la disposition du public les données chiffrées sur les différents aspects de l'orientation.

Actuellement, vous pouvez consulter des données chiffrées concernant :

- Le bilan de l'orientation dans le second degré public à la rentrée 2008 : <http://eduscol.education.fr/D0123/bilan-accueil.htm>
- L'évolution des flux d'orientation dans le second degré public de 2005 à 2008 <http://eduscol.education.fr/D0123/default.htm>

Sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/D0095/accueilchiffres.htm>

Le réseau apprentissage

ROP 2 -

Le ROP 2 (Besançon, Dijon, Nancy-Metz, Strasbourg) se réunira les 17 et 18 mars 2009 au lycée Hyacinthe Friand de Poligny et portera sur les points suivants :

- Le Bac Pro 3 ans : expériences et perspectives des académies pour la rentrée 2009
- La diversification des parcours
- Les découpages pédagogiques
- Les contrats d'apprentissage
- Les liens entreprises-CFA
- Les contrats de qualité avec la région.

L'académie de Strasbourg

Une journée de formation aura lieu le vendredi 13 mars 2009 autour des thématiques de gestion de classe, d'hétérogénéité des publics et des jeunes en difficultés avec François Muller, responsable de la mission innovation et expérimentation de l'académie de Paris.



Une conférence d'André Antibé, au CFA du lycée Oberlin à Strasbourg, s'était tenue le 13 février 2009 et avait réuni des enseignants alsaciens issus de l'enseignement professionnel (CFA, lycées professionnels et SEGPA).

L'article « Pas de fausse note pour André Antibé » est disponible au CNRAA.

Contact : Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Claude Philipps au 03.88.23.35.91 (ou par mail : claudphilipps@ac-strasbourg.fr).

ROP 6 –

Le ROP 6 (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Toulouse) se réunira les 16, 17 et 18 mars 2009 à Clermont-Ferrand.

Le programme de ces journées portera sur les thèmes suivants :

- La rénovation de la voie professionnelle : le Bac Pro 3 ans en apprentissage
- Les systèmes d'information de la formation professionnelle initiale (SIFA)
- La modularisation au service de l'individualisation des parcours de formation
- L'individualisation des parcours de formation par apprentissage : le cadre réglementaire
- L'atelier 1 : répondre à des besoins de formation identifiés chez les apprentis
- L'atelier 2 : accompagner les formateurs dans la prise en charge de classes ou de groupes constitués de publics aux statuts différents.

ROP 7 –

Les académies de Caen, Nantes et Rennes se sont réunies le 6 février 2009 au lycée Coëtlogon de Rennes en vue de préparer le séminaire prévu les 31 mars et 1^{er} avril 2009 sur le thème du « Bac pro 3ans par apprentissage dans les établissements publics ».



L'individualisation : constats, méthodologie et outillage mis en oeuvre

Le CAFOC de Nantes a réalisé un diaporama sur le thème de l'individualisation. Celui-ci aborde les diverses formes d'individualisation (parcours, situations d'apprentissage...) et tend à montrer les réponses que l'individualisation peut apporter.

Ce diaporama est disponible sur demande au CNRAA.



L'individualisation de la formation au CFA CMA72

Le CFA de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Sarthe accueille un public composé de pré-apprentis, d'apprentis et d'adultes soit un total de 600 personnes.



L'individualisation de la formation est l'axe pédagogique fondamental au CFA CMA72 depuis 1998 ; la mise en place de ce projet est largement décrite dans ce diaporama.

Pour obtenir le diaporama, vous pouvez prendre contact avec le CNRAA.

Le code du travail : réglementation



La veille législative et réglementaire réalisée par les SAIA de Grenoble et de Lyon a permis de réactualiser le document de travail portant sur la réglementation de l'apprentissage.

Pour prendre connaissance de la version de janvier 2009, seuls les inspecteurs sont invités à se connecter à l'aide de leurs codes

d'accès à l'adresse suivante :

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/cnraa/telecharg/telecharg.php>

Les diplômes, les titres et les certifications professionnelles

Baccalauréat professionnel

Au JO n°48 du 26 février 2009 : Publication de

l'arrêté du 23 janvier 2009 modifiant l'arrêté du 15 mai 2006 portant création du baccalauréat professionnel spécialité « systèmes électroniques numériques » et fixant ses modalités de préparation et de délivrance et abrogeant l'arrêté du 5 septembre 2001 portant création du baccalauréat professionnel spécialité « micro-informatique et réseaux : installation et maintenance ».

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000020309977>

Les titres professionnels

Au JO n°52 du 3 mars 2009 : Publication de

l'arrêté du 12 février 2009 relatif au titre professionnel de cordonnier multiservices porte modification de l'arrêté du 12 février 2004 relatif au titre professionnel d'opérateur(trice) en cordonnerie et multiservices.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000020331546>

Au JO n°42 du 19 février 2009 : Publication de

- l'arrêté du 10 février 2009 portant reconduction de l'arrêté du 12 février 2004 relatif au titre professionnel d'agent(e) magasinier(ère).
- l'arrêté du 10 février 2009 portant reconduction de l'arrêté du 12 février 2004 relatif au titre professionnel de finisseur(euse) vernisseur(euse) sur bois.
- l'arrêté du 10 février 2009 portant reconduction de l'arrêté du 10 octobre 2006 relatif au titre professionnel de technicien(ne) de maintenance en chauffage et climatisation.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000020279814>

Au JO n°41 du 18 février 2009 : Publication de

- l'arrêté du 9 février 2009 abrogeant l'arrêté du 13 mai 2004 relatif au titre professionnel de technicien(ne) métreur(se) dessinateur(trice) en métallerie serrurerie.
- l'arrêté du 6 février 2009 portant reconduction de l'arrêté du 9 mars 2004 relatif au titre professionnel de tailleur de pierre.
- l'arrêté du 6 février 2009 portant reconduction de l'arrêté du 27 mars 2004 relatif au titre professionnel de monteur levageur.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000020276454>

Au JO n°29 du 4 février 2009 : Publication de

l'arrêté du 15 décembre 2008 relatif au titre professionnel d'agent administratif portant modification de l'arrêté du 19 février 2004 relatif au titre professionnel d'agent administratif d'entreprise.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000020210562>

Enregistrement au RNCP

Le journal officiel n° 32 du 7 février 2009 a pu publier l'arrêté du 28 janvier 2009 portant enregistrement, au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), de 27 certifications professionnelles allant du niveau V au niveau III :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C7F86A7923B2DB20DA8EFFEB1E657976.tpdjo16v_2?cidTexte=JORFTEXT000020219085&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id

Les ressources mutualisées

Après le Bac, choisir dès le lycée. Edition 2009



L'ONISEP a publié, en janvier 2009, un dossier intitulé « Après le bac, choisir dès le lycée » qui propose un panorama complet des études supérieures.

Pour consulter le sommaire :

http://www.onisep.fr/onisep-portal/portal/media-type/html/group/gp/page/interieur.espace.librairie.rechercheProduitDetail/s_peid/LibrairieDetailProduit?id=661

Catalogue Educagri. Edition 2009

Educagri présente dans son catalogue 2009 :



- plus de 50 nouveautés sur les thèmes suivants : environnement, développement durable, ménagement, agroéquipements, économie-gestion, anglais, etc.
- un encart central consacré à EducagriNet : les ressources en ligne
- une nouvelle rubrique "Métiers" pour répondre à l'évolution des métiers du monde agricole.

Etudier en Europe

L'Etudiant propose de découvrir dans son numéro 317, de mars 2009, la sélection des 140 filières d'excellence en Europe.



Pour découvrir les autres dossiers abordés :

<http://www.letudiant.fr/sommaire-etudiant/sommaire/sommaire-555.html>



La mobilité européenne des apprentis

Le n°38 de la lettre « PME/TPE en bref » de décembre 2008 traite de la mobilité européenne des apprentis :

http://www.pme.gouv.fr/informations/editions/etudes/bref_38_bd.pdf

L'arrêté du 2 février 2009 publié au Journal Officiel du 26 février 2009 fixe le modèle de convention organisant la mobilité d'un apprenti dans une entreprise d'un autre État membre de l'Union européenne. Ce texte qui prévoit le cadre pédagogique et administratif notamment en matière de droit applicable à l'apprenti lorsque celui-ci est à l'étranger, devrait faciliter la mobilité des apprentis :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000020309977>

La formation et la recherche

Le numéro 177 de la revue « Education permanente » propose d'aborder la thématique de la formation et de la recherche.

Pour consulter les résumés des articles :

http://www.education-permanente.fr/public/articles/articles.php?id_revue=1693&id_article=1869#resume1869



Cet ouvrage est disponible en prêt au CNRAA.

Le guide des formations en alternance : 2008-2009

Au sommaire de cette nouvelle édition du *Guide des Formations en Alternance* :



- Des conseils pratiques pour entreprendre une formation dans l'alternance.
- Un carnet d'adresses de plus de 2000 entreprises et plus de 10 000 formations classées par région.
- Des informations sur l'apprentissage en Europe...

Source : M. Perreux. Idecom, Broché, 2009, 192 p.

Les choix d'orientation face à l'emploi

Dans sa publication « BREF », sur les choix d'orientation, face à l'emploi, le CEREQ pose la question suivante : existe-t-il un lien entre difficultés d'insertion et choix d'orientation ?

Pour lire l'étude : <http://www.cereq.fr/pdf/b258.pdf>



TPE-PME : Agir sur la prévention des risques professionnels. Un guide pour l'action

Ce document vise à aider les TPE-PME à construire une démarche de prévention des risques professionnels.

Pour télécharger le document :

http://www.pdl.aract.fr/telechargement/PRP_TPE/PRP_GuideTPE_PME.pdf



Source : ARACT des pays de la Loire, 2008, 20 p.

Réponse apportée

Un apprenti peut-il redoubler ?

Un apprenti qui a signé un contrat d'apprentissage ne peut pas redoubler, car la durée de sa formation est fixée par le contrat d'apprentissage.

Cependant, si l'apprenti échoue à son examen, l'apprentissage peut être prolongé pour 1 an soit :

- par prorogation du contrat initial
- par la conclusion d'un nouveau contrat avec un autre employeur.

NB : toutefois un allongement de la durée du contrat peut être envisagé afin de tenir compte du niveau de compétences du jeune avant la signature du contrat. Cet aménagement est autorisé par le recteur ou l'autorité compétente au vu de l'évaluation des compétences.

Textes de références : L 6222-11 et R 6222-9 (L 117-9 et R 117-7-3 de l'ancienne codification du code du travail).

Source : L'apprentissage en questions. Des réponses pour administrer, former et décider, 2009, p. 75.

CNRActu@ est édité par le CNRAA

ISSN : 1951-6096

Titre clé : CNRActu@

Mise à disposition gratuite

Date de mise à jour : le 6 de chaque mois

Directeur de publication : Sylvain Ledieu

Responsable éditorial : Pascal Rault

Rédaction, mise en page : Anne Walcaris

CNRAA/CRDP

95-99, rue de Metz

CO 43320

54014 Nancy Cedex

Tél. : 03.83.15.23.80

Fax : 03.83.15.12.18

Site : <http://www.cnraa.fr>